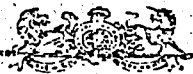


ANNONCES.



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI de

VENDREDI, LE 28 MAI,

Pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places mentionnées plus bas, depuis le 1er juillet prochain.

Entre Ste. Claire et St. Henri, 6 fois par semaine.

Entre Berthier et la Gare du Chemin de Fer, 12 fois par semaine.

Entre la Rivière-Ouelle do 12 do

Entre St. André do 7 do

Entre St. Apollinaire do 2 do

Entre St. Aubert do 6 do

Entre St. Denis do 12 do

Entre St. Léonard do 2 do

Entre St. Raphaël do 6 do

Entre le Village des Anlais do 12 do

Entre St. Charles et St. Gervais 6 do

(Devant coïncider avec le Chemin de Fer.)

Des notices imprimées contenant des renseignements plus détaillés relativement aux conditions du contrat proposé, peuvent être vues et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux bureaux de Poste mentionnés plus haut ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 10 avril 1869.



BUREAU DE L'INTERIEUR

LE coût des Licences d'auberge pour l'année courante est de..... \$39.00

Licence par trois demiards..... 24.00

“ de Colporteur..... 11.00

“ d'Encanteur..... 26.00

Le coût des certificats est en sus. La loi impose une amende de \$50 sur ceux qui vendront des boissons fortes sans Licence — ou bien un emprisonnement n'excédant pas six mois.

Le tiers de l'amende appartient à la personne, sur la plainte de laquelle l'amende sera encourue.

Les Licences expirent le 1er mai et doivent se renouveler à cette date.

F. DEGUISE,

Percepteur du Revenu.

Bureau du Revenu de l'Intérieur,

Ste. Anne la Pocatière, 15 avril 1869.

J. B. C. HEBERT,
NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Etude en la maison ci-devant occupée par son le Notaire Antoine A. Parent, au No 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. B. C. HEBERT,
Notaire.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi...	9-30 AM	4-00 PM
Hudlow.....	9-40	3-50
Chaudière Jimethon.....	10-05	3-30
St. Jean Chrysostome.....	10-20	3-10
St. Henri.....	10-40	2-50
St. Charles.....	11-10	2-20
St. Michel.....	11-35	1-50
St. Valier.....	11-45	1-35
St. François.....	12-05	1-13
St. Pierre.....	12-20	1-00
St. Thomas.....	12-40	12-40
Cap St. Ignace.....	1-20	12-13
L'Anse à Giles.....	1-32	12-00
L'Islet.....	1-50	11-45 AM
Trois Saumons.....	2-05	11-30
St. Jean Port Joli.....	2-15	11-15
Elgin Road.....	2-35	10-50
St. Roch.....	2-47	10-37
St. Anne.....	3-00	10-20
Rivière-Ouelle.....	3-30	9-50
St. Denis.....	3-60	9-25
St. Paschal.....	4-08	9-05
St. Héléne.....	4-25	8-45
St. André.....	4-45	8-20
St. Alexandre.....	5-15	8-05
Lake Road.....	5-35	7-50
River du Loup.....	5-55	7-25

A VENDRE
PATATES GARNET CHILI
ET
BROME DE SCHRADER

LES Cultivateurs désireux d'améliorer la qualité de leurs patates trouveront avantageux de s'adresser au soussigné qui a à vendre quelques cents minots de patates Garnet Chili, à bonnes conditions.

Ces patates produisent le double des autres et ne pourrissent point.

Le soussigné offre également en vente quelques minots de Brôme de Schrader qu'il a cultivé lui-même sur ses terres à Ste. Foye, et dont il est entièrement satisfait par l'heureux résultat qu'il a obtenu dans la culture de cette plante fourragère.

Le Brôme est une espèce de foin produisant tous les ans une récolte abondante de graines qui ressemblent beaucoup à l'avoine et donne une récolte de fourrage beaucoup plus considérable que le mil et le trèfle. Cette plante est tellement vivace, qu'elle étouffe toutes les mauvaises herbes, sans excepter même le chiendent.

Les vaches nourries avec ce foin donnent beaucoup plus de lait.

S'adresser au soussigné

LOUIS BILODEAU,

22 avril 1869.

Québec.

AVIS

Le soussigné informe le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans une autorisation signée de sa part.

RÉMI OUELLET,

Cultivateur à Ste. Anne de la Pocatière.

7 mai 1869.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

Anctil, Jean-Marie	Anctil, Clémentine
Aubut, Nicolas	Beaulieu, Charles
Bouchard, Alexandre	Beaulieu, Clarice
Choinard, Charres	Dechêne, André
Deslauriers, Charles	Gagné, Théophile
Gagnon, Augustin	Gagnon, Alfred (2)
Lagacé, Louis	Lafrance, L.
LeBel, Brunō	Lévêque, Ignace
Lévêque, Philomène	Loof, Germain
Onellet, J. B.	Onellet, Edouard
Pelletier, Emérence	Sirois, Magloire
Simard, Philippe	St.-Laurent, Hubert

7 mai 1869.

J. DIONNE, M. P.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

LES OISEAUX DU CANADA, par J. M. LeMoine, en 2 volumes. Il n'y a qu'un nombre très-limité de cet ouvrage en vente chez les libraires. — Prix : 6s. 3d. les deux volumes.

Le VERGER CANADIEN ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'abbé L. Provancher. — Prix : 2 chelins.

TRAITE ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE, illustré de 80 gravures sur bois, par l'abbé L. Provancher. — Prix : 2 chelins.

ELEMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLES par F. A. H. Larue, Maître ès Arts, Docteur en Médecine, etc. — Prix : 15 sous le vol.

COMPTABILITE AGRICOLE, méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme. — Prix : dix-huit sous.

ELEMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith. — Prix : 30 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES ou traité élémentaire d'agriculture par Frs. M. Ossaye. — Prix : 30 sous.

Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieilllesse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. Du Bénéil. Ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-modèles et des écoles primaires. Prix, 3s.